

LES DROITS DE L'ENFANT AU FIL DES MOIS

SITUATION D'APPRENTISSAGE POUR
SOULIGNER LA JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETE
17 OCTOBRE

Dossier complet : 1^{er}, 2^e, 3^e cycles



Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
17 octobre

Thème général

Pauvreté

Titre

La pauvreté, qu'est-ce que c'est?

Cycle

1^e cycle

Durée



Domaine général de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté, Santé et bien-être

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Domaine du développement personnel : Éthique et culture religieuse →

Compétence 1 : Réfléchir sur des questions éthiques

Domaines de l'univers social : Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté →

Compétence : Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

Objectif de la situation d'apprentissage

Faire connaître la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté aux élèves ainsi que le droit de l'enfant souligné par cette journée des Nations Unies : le droit à un niveau de vie suffisant pour permettre le développement physique, mental, spirituel, moral et social (Article 27 de la Convention). Sensibiliser les élèves à la différence entre un désir et un besoin. Déterminer la limite qui correspond à la pauvreté.

Matériel

Livre *Toi, vole!* de Eve Bunting et Frédéric Rébena



Description de l'activité

- Présenter la journée du 17 octobre en tant que Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté soit une journée des Nations Unies soulignée partout dans le monde. La journée revêt une signification particulière au Canada où la pauvreté touche plusieurs personnes, malgré tous les moyens mis en place pour la contrer.
- Lire à la classe le livre *Toi, vole!* de Eve Bunting et Frédéric Rébena.
- Demander aux élèves comment déterminer qu'une personne est pauvre.
- Expliquer à la classe qu'elle a été choisie pour vivre sur une autre planète. Comme ils y édifieront une nouvelle société, le contrôleur de la mission veut qu'ils aient tout ce dont ils ont besoin pour vivre et grandir. Il leur a remis 20 objets à apporter,, soit un par fiche.
- Expliquer aux élèves qu'ils peuvent apporter 4 objets supplémentaires de leur choix. Chaque groupe dessine un objet par fiche et les étiquette. Passer ces fiches en revue avec les élèves.
- Annoncer que le contrôleur de la mission vient d'envoyer un message : comme l'espace est restreint à bord du vaisseau spatial qui transportera les élèves sur la nouvelle planète, ils ne peuvent apporter que 15 des 24 objets prévus. Chaque groupe doit donc éliminer 9 objets, et les mettre de côté.
- Annoncer qu'il y a encore moins d'espace disponible et que les élèves ne pourront finalement apporter que 10 objets. Chaque groupe doit donc éliminer 5 objets supplémentaires et ne garder que les 10 objets qu'ils considèrent comme essentiels.
- Chaque groupe se joint à un autre groupe pour comparer les fiches retenues puis s'entendre sur les 10 fiches à conserver.

Objectivation – Discussion

Poser à la classe les questions suivantes :

- Quels sont les objets les plus souvent éliminés? Pourquoi?
- Pourquoi la deuxième série d'élimination a-t-elle été plus difficile que la première?
- Quelle différence y a-t-il entre des désirs et des besoins?
- Les désirs et les besoins de toutes les personnes sont-ils les mêmes?
- Pourquoi tous les enfants du monde n'ont-ils pas ce dont ils ont besoin?

Après avoir fait l'activité, redemander aux élèves comment déterminer qu'une personne est pauvre. Expliquer que d'être privé de l'un de nos besoins à cause d'un manque d'argent ou de ressource témoigne de la pauvreté.

Discuter avec les élèves du droit de chacun et chacune à un niveau de vie suffisant pour permettre le développement physique, mental, spirituel, moral et social (Article 27 de la Convention), et faire des liens avec le livre. Demander aux élèves de repérer dans le livre les besoins du garçon qui ne sont pas comblés.

Prolongement

En faisant des liens avec le livre, trouver des solutions pour combler tous les besoins du garçon. Demander aux élèves de choisir un de ces besoins et de dessiner un « avant » et un « après » de cette façon : diviser la feuille en deux, et demander aux jeunes de dessiner d'un côté la situation du garçon où son besoin n'est pas comblé, et de l'autre côté, la situation montrant que son besoin est satisfait. Demander aux élèves volontaires de présenter leur dessin et d'expliquer quelle solution peut combler le besoin du garçon.

*Présenter le 31 octobre comme la Journée nationale de l'UNICEF. Cette journée a pour objectif d'inciter les enfants d'ici à aider les enfants d'ailleurs. Les élèves de partout au Canada peuvent donner la possibilité à des enfants du monde entier d'aller à l'école et d'ainsi surmonter les obstacles et avoir un avenir prometteur. L'UNICEF encourage donc les écoles à organiser des collectes de fonds. Le site Internet suivant offre un grand soutien au personnel enseignant et aux élèves : www.unicef.ca/31oct. Les enfants peuvent créer leur propre page Web afin de recueillir des fonds pour aider des jeunes du monde entier, tout en courant la chance de gagner une foule de prix formidables! Ils peuvent aussi jouer à des jeux, visionner des vidéos et lire des histoires pour en apprendre davantage sur des enfants du monde entier.

Ressources complémentaires

Nations Unies

<http://www.un.org/fr/events/povertyday/>

UNICEF (autres activités sur les droits, désirs et besoins)

<http://globalclassroom.unicef.ca/pdf/Droits-desirs-besoin.pdf>

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

17 octobre

Titre

Philosopher la pauvreté

Cycle

2^e cycle

Thème général

Pauvreté

Durée



Domaine général de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté, Santé et bien-être

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Domaine du développement personnel: Éthique et culture religieuse →
Compétence 1: Réfléchir sur des questions éthiques → Compétence 3 : Pratiquer un dialogue

Objectif de la situation d'apprentissage

Faire connaître la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté aux élèves ainsi que le droit de l'enfant souligné par cette journée des Nations Unies : le droit à un niveau de vie suffisant pour permettre le développement physique, mental, spirituel, moral et social (Article 27 de la Convention). Discuter de la richesse et de la pauvreté en partageant des opinions.

Matériel

Livre *La richesse et la pauvreté* de Brigitte Labbé et P.-F. Dupont-Beurier

Étiquettes mentionnant les questions de réflexion (voir annexe)

Coussins, tapis

Goûter (jus, craquelins, fromage, fruits, etc.)



Description de l'activité

- Présenter la journée du 17 octobre en tant que Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, soit une journée des Nations Unies soulignée partout dans le monde. La journée revêt une signification particulière au Canada où la pauvreté touche plusieurs personnes, malgré tous les moyens mis en place pour la contrer.
- Lire à la classe le livre *La richesse et la pauvreté* de Brigitte Labbé et P.-F. Dupont-Beurier.
- Discuter avec les élèves du droit de chacun et chacune à un niveau de vie suffisant pour permettre le développement physique, mental, spirituel, moral et social (Article 27 de la Convention) en faisant des liens avec le livre.
- Expliquer aux élèves qu'ils participeront à un « Goûter philo¹ ». Expliquer que cela consiste à philosopher, c'est-à-dire réfléchir sur des questions et partager nos opinions. Pour ces moments, s'asseoir confortablement en cercle au sol, sur un coussin ou sur un tapis, et partager un goûter tout en discutant est idéal.
- Discuter avec les élèves du fonctionnement de la discussion (droit de parole, respect des idées des autres, etc.). Déterminer avec les élèves la façon de procéder.

Voici quelques suggestions de questions pour lancer la discussion. Écrire ces questions de réflexion sur des étiquettes et les mettre dans un chapeau. Faire piger un enfant quand un sujet est terminé ou lorsque la discussion tourne en rond. Laisser les enfants raconter leurs histoires, répliquer, poser d'autres questions ou même se poser des questions entre eux.

- Page 11 : Que ferions-nous à la place du juge?
- Page 13 : Qui est d'accord avec la réaction de Victor? Qui se pose les mêmes questions que lui?
- Page 21 : Que répondrions-nous au sondage et pourquoi?
- Page 34 : On se demande si Pauline va écrire une lettre à Wilt. Et nous, si nous écrivions à Wilt, que lui dirions-nous?
- Est-il injuste qu'il y ait des gens riches et des gens pauvres?
- Quelle différence y a-t-il entre la générosité et la solidarité?
- Est-ce qu'on peut être trop riche?

¹ Activité tirée du livre *La richesse et la pauvreté* de Brigitte Labbé et P.-F. Dupont-Beurier

- Quels sont les indicateurs de pauvreté?
- Les riches sont-ils méchants?
- Les pauvres peuvent-ils devenir riches?
- Si on écrivait une lettre à un homme ou à une femme œuvrant en politique, que pourrait-on suggérer pour qu'il y ait moins de gens pauvres?
- Est-il nécessaire que tout le monde ait exactement les mêmes richesses?

Objectivation – Discussion

Demander aux élèves comment ils ont trouvé l'activité et ce qui leur a semblé le plus facile et le plus difficile. Faire un compte rendu du déroulement de la discussion concernant les règles établies. Proposer des pistes pour améliorer le prochain « Goûter philo ».

Prolongement

Discuter avec les élèves du fait que la pauvreté ne devrait pas entraîner un manque dans la satisfaction de nos besoins. Faire cette activité pour aider les élèves à comprendre la différence qui existe entre les désirs et les besoins.

1. Par groupe de deux, les élèves classent les 20 cartes selon trois catégories :
PLUS IMPORTANT
IMPORTANT
MOINS IMPORTANT
2. Les groupes s'associent deux par deux pour former de nouveaux groupes. Chaque groupe décide quelles sont les six cartes les plus importantes.
3. Les groupes comparent leur liste de cartes les plus importantes avec le reste de la classe.
4. La classe discute :
 - Était-ce difficile de choisir certaines cartes plutôt que d'autres?
 - Comment avez-vous décidé quelles étaient les cartes les plus importantes?
 - Quelle différence y a-t-il entre les désirs et les besoins?
 - Pourquoi certains besoins doivent-ils être protégés de la même manière que les droits?
 - Est-ce que les droits de tous les enfants sont respectés?
 - Quels autres droits devraient avoir les enfants?
 - Que faut-il faire pour que les droits de tous les enfants soient respectés partout dans le monde?

*Présenter le 31 octobre comme étant la Journée nationale de l'UNICEF. Cette journée a pour objectif d'inciter les enfants d'ici à aider les enfants d'ailleurs. Les élèves de partout au Canada peuvent offrir à des enfants du monde entier d'aller à l'école pour ainsi surmonter les obstacles et avoir un avenir prometteur. L'UNICEF encourage donc les écoles à organiser des collectes de fonds. Le site Internet suivant offre un grand soutien au personnel enseignant et aux élèves : www.unicef.ca/31oct. Les enfants peuvent créer leur propre page Web afin de recueillir des fonds pour des jeunes, tout en courant la chance de gagner une foule de prix formidables! Ils peuvent aussi jouer à des jeux, visionner des vidéos et lire des histoires pour en apprendre davantage sur des enfants du monde entier.

Ressources complémentaires

Nations Unies

<http://www.un.org/fr/events/povertyday/>

UNICEF (autres activités sur les droits, désirs et besoins)

<http://globalclassroom.unicef.ca/pdf/Droits-desirs-besoin.pdf>

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
17 octobre

Thème général

Pauvreté

Titre

La pauvreté par l'inégalité (projet)

Durée



Cycle visé

3^e cycle

Domaine général de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté, Santé et bien-être

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Domaine du développement personnel : Éthique et culture religieuse →

Compétence 1 : Réfléchir à des questions éthiques

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie: Mathématique →

Compétence 3: Communiquer à l'aide du langage mathématique

Objectif de la situation d'apprentissage

Faire connaître la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté aux élèves, ainsi que le droit de l'enfant souligné par cette journée des Nations Unies : le droit à un niveau de vie suffisant pour permettre le développement physique, mental, spirituel, moral et social (Article 27 de la Convention). Présenter les inégalités qui engendrent la pauvreté dans le monde.

Matériel

Livre *Atlas des inégalités* de Stéphanie Ledu et Stéphane Frattini

Photocopies des pages du livre

La Convention relative aux droits de l'enfant (voir annexe)

Fiche de préparation (voir annexe)

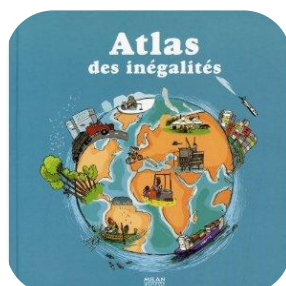
Affiches

Crayons de couleur

Colle

Ciseaux

Ordinateur (facultatif)



Description de l'activité

- Présenter la journée du 17 octobre en tant que Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, soit une journée des Nations Unies soulignée partout dans le monde. La journée revêt une signification particulière au Canada, car la pauvreté touche plusieurs personnes, et ce, malgré tous les moyens mis en place pour la contrer. La pauvreté à l'échelle mondiale est toutefois un problème encore plus important. Parler d'un des objectifs du Millénaire pour le développement, soit réduire l'extrême pauvreté et la faim.
- Lire à la classe les 13 premières pages du livre intitulé *Atlas des inégalités* de Stéphanie Ledu et Stéphane Frattini.
- Discuter avec les élèves du droit à un niveau de vie suffisant pour permettre le développement physique, mental, spirituel, moral et social (Article 27 de la Convention) en faisant des liens avec le livre.
- Expliquer aux élèves que le reste de l'Atlas traite de différents domaines où on retrouve des inégalités dans le monde : la nourriture, le travail, l'eau, l'agriculture, la mer, l'énergie, les moyens de transport, les vacances, les sexes (les hommes et les femmes), les familles, l'éducation, les soins de santé, les cultures, la politique et la guerre.
- Demander aux élèves de se placer en équipes de 3 ou 4. Faire piger au hasard un thème à chacune des équipes.
- Expliquer aux élèves qu'ils devront lire les pages concernant leur sujet et bien les comprendre, puisqu'ils seront dorénavant les experts de ce thème, et qu'ils devront préparer une affiche qu'ils présenteront à la classe. Distribuer la *Fiche préparatrice* (feuille reproductible) qu'ils devront compléter avant de créer l'affiche.
- L'affiche devra comprendre ces différentes sections :
 - **Un résumé de la situation dans le monde** : Les élèves lisent leurs pages et résumant comment le thème se retrouve dans les différents pays.
 - **L'inégalité** : Les élèves doivent trouver ce qui est inégal dans cette situation.
 - **Raison de cette inégalité** : Les élèves doivent trouver la raison de cette inégalité ou tenter de la déterminer si elle n'est pas clairement indiquée.
 - **Statistiques** : Les élèves doivent présenter des données concernant le domaine de leur fiche sous forme de diagramme à ligne brisée ou circulaire.

- **Droit de l'enfant** : Les élèves doivent trouver le droit de l'enfant qui n'est pas respecté dans cette situation d'inégalité.
- **Un petit geste pour aider** : Les élèves doivent imaginer une action qu'ils pourraient faire, afin de contribuer à réduire cette inégalité.

Il y a beaucoup de renseignements dans les pages du livre. Il peut quand même s'avérer intéressant de permettre aux élèves de pousser leur recherche jusque sur Internet et dans d'autres livres. Suggérer aux élèves de découper les images ou d'en imprimer à partir d'Internet, et de les coller sur leur affiche.

- Demander à chaque équipe de présenter et d'expliquer son affiche.

Objectivation – Discussion

Lire à la classe les dernières pages (42-43) du livre intitulé *Atlas des inégalités* de Stéphanie Ledu et Stéphane Frattini. Discuter des moyens proposés dans le livre afin d'améliorer la situation d'inégalité dans le monde. Demander aux élèves s'il y a des situations d'inégalité dans la classe ou dans l'école. Discuter des solutions qui pourraient être apportées.

Prolongement

Distribuer, découper et lire avec la classe les cartes Cercle de la pauvreté.

En grand groupe, placer la carte « Pauvreté » en haut du cercle. En suivant le sens des aiguilles d'une montre, tenter de trouver la carte qui devrait suivre immédiatement. La disposition des cartes devrait démontrer comment chaque condition est créée ou causée par celle qui la précède.

Toujours en grand groupe, discuter d'une intervention qui pourrait rompre le cycle de la pauvreté. Par exemple, la création d'un programme qui procure de la nourriture en quantité suffisante pour tous les élèves vivant dans la pauvreté; la création de soins de santé en libre-service pour les personnes démunies; le dégagement de fonds supplémentaires pour l'éducation dans les zones à risque; la mise en place de programmes d'éducation pour adultes et de formation professionnelle.

Écrire cette intervention à côté de l'étape du cycle de la pauvreté correspondante et écrire la nouvelle série d'étapes démontrant comment l'action peut affecter le cycle de la pauvreté.

*Présenter le 31 octobre comme étant la Journée nationale de l'UNICEF. Cette journée a pour objectif d'inciter les enfants d'ici à aider les enfants d'ailleurs. Les élèves de partout au Canada peuvent donner la possibilité à des enfants du monde entier d'aller à l'école, et d'ainsi surmonter les obstacles et avoir un avenir prometteur. L'UNICEF encourage donc les écoles à organiser des collectes de fonds. Le site Internet suivant offre un grand soutien au personnel enseignant et aux élèves : www.unicef.ca/31oct. Les enfants peuvent créer leur propre page Web afin de recueillir des fonds pour aider des jeunes du monde entier, tout en courant la chance de gagner une foule de prix formidables! Ils peuvent aussi jouer à des jeux, visionner des vidéos et lire des histoires pour en apprendre davantage sur des enfants du monde entier.

Ressources complémentaires

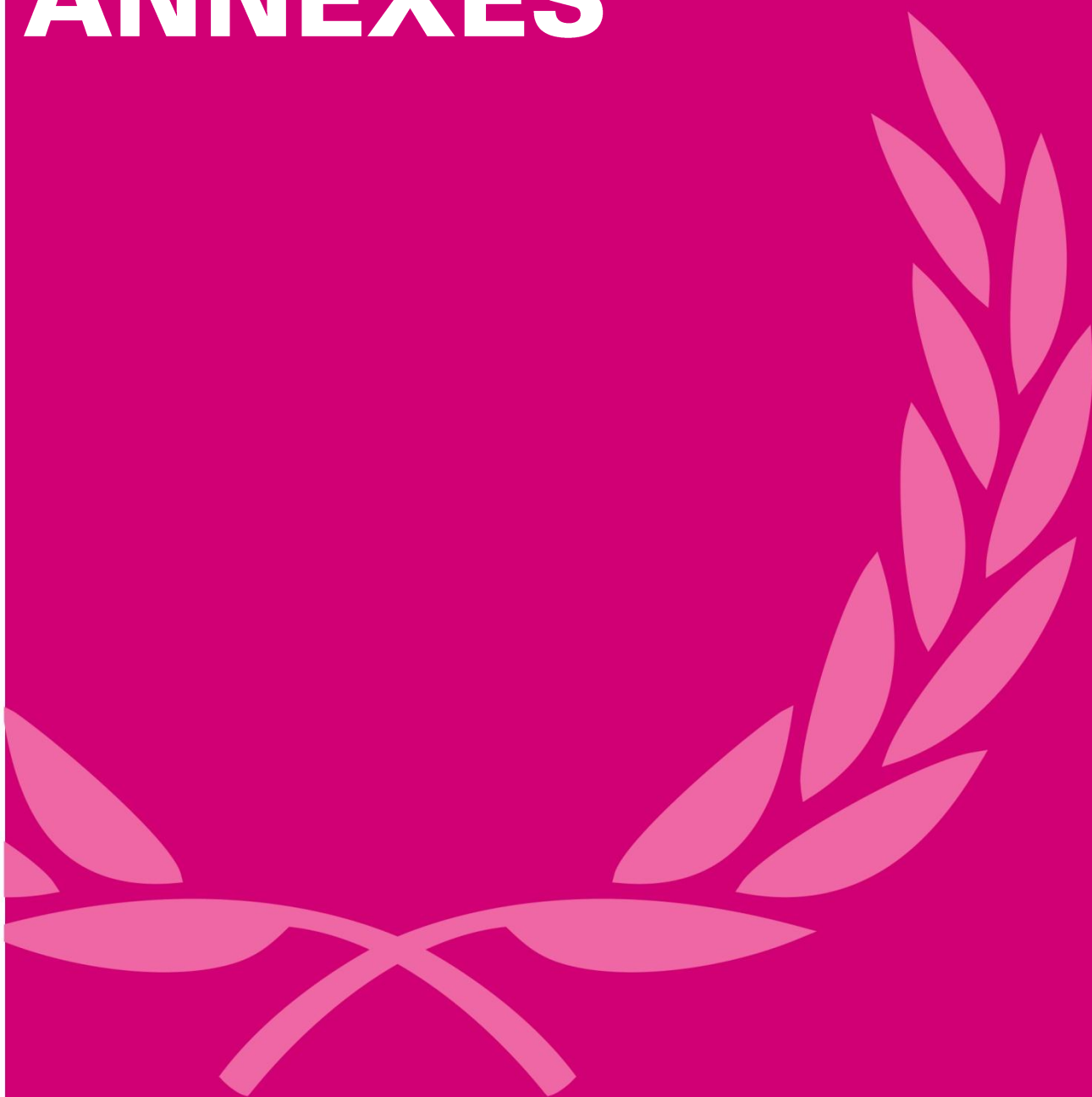
Nations Unies

<http://www.un.org/fr/events/povertyday/>

UNICEF (activités sur les droits, désirs et besoins)

<http://globalclassroom.unicef.ca/pdf/Droits-desirs-besoin.pdf>

ANNEXES



Questions de réflexion

Page 11 : Que ferions-nous à la place du juge?	Page 13 : Qui est d'accord avec la réaction de Victor? Qui se pose les mêmes questions que lui?
Page 34 : On se demande si Pauline va écrire une lettre à Wilt. Et nous, si nous écrivions à Wilt, que lui dirions-nous?	Est-il injuste qu'il y ait des gens riches et des gens pauvres?
Est-ce qu'on peut être trop riche?	Quels sont les indicateurs de la pauvreté?
Les pauvres peuvent-ils devenir riches?	Si on écrivait une lettre à un homme ou à une femme œuvrant en politique, que pourrait-on suggérer pour qu'il y ait moins de personnes pauvres?
Page 21 : Que répondrions-nous au sondage et pourquoi?	Quelle différence y a-t-il entre la générosité et la solidarité?
Les riches sont-ils méchants?	Est-il nécessaire que tout le monde ait exactement les mêmes richesses?



Un logement convenable



Des vêtements à la mode



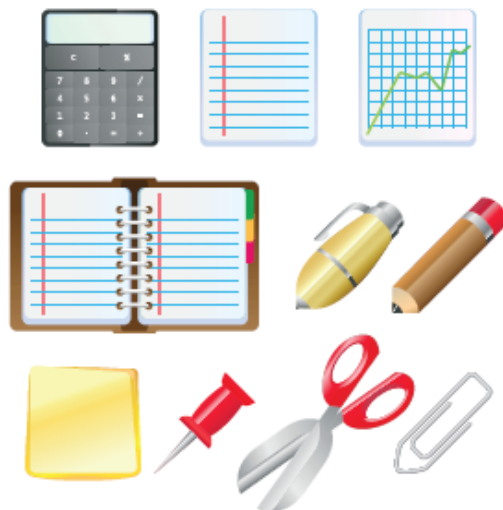
Des voyages



Des aliments nutritifs



La protection contre les mauvais traitements et la négligence



Une éducation





De l'air pur



Un baladeur



Des hamburgers et des frites



Jouer et avoir des loisirs



Un téléviseur



La possibilité d'avoir ta propre culture, de parler ta langue et de pratiquer ta religion



Fiches droits, désirs et besoins

Chacune des 20 fiches peut être classée dans l'une des deux catégories suivantes :

BESOINS (protégés au même titre que les DROITS dans la Convention relative aux droits de l'enfant et assortis du numéro de l'article correspondant dans le tableau ci-dessous.)

DÉSIRS (non protégés comme des droits, car ils ne sont *généralement* pas nécessaires à la survie, à la croissance et au développement de l'enfant.)*

BESOINS-DROITS

Un logement convenable [article 27]
 Des aliments nutritifs [article 24]
 La protection contre les mauvais traitements et la négligence [article 19]
 Une éducation [articles 28 et 29]
 Des soins de santé [article 24]
 Un traitement équitable et la protection contre la discrimination [article 2]
 De l'air pur [article 24]
 La possibilité d'exprimer tes idées [article 12]
 La possibilité de jouer et d'avoir des loisirs [article 30]
 De l'eau potable [article 24]
 La possibilité d'avoir ta propre culture, de parler ta langue et de pratiquer ta religion [article 31]

DÉSIRS

Des vêtements à la mode
 Une bicyclette
 Des voyages
 Ta chambre
 Un ordinateur
 Un téléviseur
 Un baladeur
 De l'argent à dépenser
 Des hamburgers et des frites

* Certains éléments classés comme des « désirs » peuvent être des besoins dans certaines circonstances. Par exemple, il peut être important d'avoir accès à un téléviseur ou à un ordinateur pour recueillir ou partager de l'information dans le but de garantir le droit de se développer sainement et d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements.



Des soins de santé



Une bicyclette



Annexe pour l'activité *La pauvreté par l'inégalité*

LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT²

Article 1

Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la Convention.

Article 2

Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit, qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.

Article 3

Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour toi. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser à la façon dont elles vont affecter les enfants.

Article 4

Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tes droits sont respectés. Il doit aider tes parents à protéger tes droits et à créer un environnement qui te permette de grandir et de développer ton potentiel.

Article 5

Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.

Article 6

Tu as le droit de vivre.

Article 7

Tu as droit à un nom, et ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Tu as le droit d'avoir une nationalité.

Article 8

Tu as le droit d'avoir une identité — un document officiel qui reconnaît qui tu es. Personne ne peut te l'enlever.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que cela ne te nuise. Tu as le droit de vivre dans une famille qui s'occupe de toi.

Article 10

Si tu ne vis pas dans le même pays que tes parents, tu as le droit d'être avec eux.

² Résumé non officiel des articles de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies de 1989. Pour avoir accès au texte officiel, consultez le www.unicef.org/french/crc/fulltext.htm.

Article 11

Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer ton opinion, et les adultes doivent t'écouter et prendre au sérieux ce que tu dis.

Article 13

Tu as le droit d'être informé et de partager ce que tu penses avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse pas les autres ou ne les offense pas.

Article 14

Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances. Tes parents doivent t'aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour toi.

Article 15

Tu as le droit de choisir tes amis, de te joindre à des groupes et de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.

Article 16

Tu as droit à ta vie privée.

Article 17

Tu as le droit de savoir ce qui est important pour ton bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent te transmettre cette information. Les adultes doivent s'assurer que l'information que tu obtiens n'est pas nuisible, et t'aider à trouver et à comprendre l'information dont tu as besoin.

Article 18

Tu as le droit d'être élevé par tes parents, si possible.

Article 19

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques et psychologiques.

Article 20

Tu as le droit qu'on s'occupe spécialement de toi et qu'on t'aide, si tu ne peux pas vivre avec tes parents.

Article 21

Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège, si tu es adopté ou confié à d'autres personnes.

Article 22

Tu as droit à une protection spéciale et à de l'aide si tu es un réfugié (si tu as été forcé de quitter ta maison ou si tu vis dans un autre pays), ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention.

Article 23

Tu as droit à l'éducation et aux soins dont tu as besoin, si tu es handicapé, ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention, pour pouvoir vivre une vie harmonieuse.

Article 24

Tu as droit aux meilleurs soins de santé possible, à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information qui peut t'aider à rester en santé.

Article 25

Si tu vis loin de chez toi ou si tu es confié à des personnes loin de chez toi, tu as le droit que tes conditions de vie soient examinées régulièrement. Il faut qu'on s'assure que ces conditions de vie sont appropriées à ta situation.

Article 26

Tu as droit à de l'aide du gouvernement si tu es pauvre ou démuné.

Article 27

Tu as droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin. Tu ne dois pas être désavantagé : tu dois pouvoir faire la plupart des choses que les autres enfants peuvent faire.

Article 28

Tu as droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités.

Article 29

L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.

Article 30

Tu as le droit d'avoir ou de choisir ta culture, ta langue et ta religion. Pour que ce droit soit respecté, les populations minoritaires et les populations indigènes ont besoin d'une protection spéciale.

Article 31

Tu as le droit de jouer et de te reposer.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à ta santé ou t'empêche d'aller à l'école. Si tu travailles, tu as le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre l'usage des drogues.

Article 34

Tu as le droit d'être protégé contre l'agression sexuelle.

Article 35

Personne n'a le droit de t'enlever ou de te vendre.

Article 36

Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation.

Article 37

Personne n'a le droit de te punir cruellement ou de te maltraiter.

Article 38

Tu as le droit de vivre en paix et d'être protégé si tu vis dans une région en guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés à s'enrôler dans un groupe armé ou à participer à la guerre.

Article 39

Tu as le droit d'être aidé si tu es blessé, négligé ou maltraité.

Article 40

Tu as droit à une aide juridique et à un traitement juste, dans un système judiciaire qui respecte tes droits.

Article 41

Si les lois de ton pays protègent mieux tes droits que les articles de la Convention, ces lois doivent être appliquées.

Article 42

Tu as le droit de connaître tes droits! Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre.

Articles 43 à 54

Ces articles expliquent comment les gouvernements et des organisations internationales comme l'UNICEF continuent de travailler à s'assurer que tous les enfants voient leurs droits respectés.

Fiche de préparation

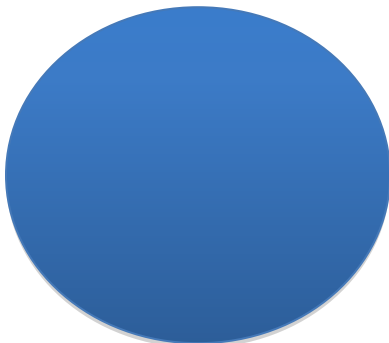
DOMAINE : _____

- **Résumé de la situation dans le monde** : Comment ce thème se retrouve-t-il dans les différents pays?

- **Inégalité** : Qu'y a-t-il d'inégal dans cette situation?

- **Raison de cette inégalité** : D'après ce que tu as lu, pourquoi est-ce que cette inégalité existe?

- **Statistiques** : Présente des données intéressantes sous forme de diagramme à ligne brisée ou circulaire



- **Droit de l'enfant** : En raison de cette inégalité, quel droit de l'enfant n'est pas respecté?

- **Mon petit geste pour aider** : Quelle action pourrais-tu faire qui aiderait à réduire cette inégalité?

Cartes Cercle de la pauvreté

<p>PAUVRETÉ On estime que 25 pour cent des enfants dans le monde vivent dans la pauvreté.</p>	<p>ÉCOLE Les enfants souvent malades apprennent plus difficilement et manquent souvent l'école.</p>
<p>FAIM Les enfants qui vivent dans la pauvreté n'ont pas accès à de la nourriture en quantité suffisante, ou ne mangent pas assez d'aliments nourrissants.</p>	<p>CAPACITÉS AU TRAVAIL Les enfants qui éprouvent des difficultés à l'école, qui manquent souvent l'école, ou qui abandonnent l'école ne peuvent pas acquérir les capacités nécessaires pour travailler, soit lire, écrire et compter.</p>
<p>MALNUTRITION Les enfants n'ayant pas accès à de la nourriture en quantité suffisante peuvent, parfois, ne pas être nourris adéquatement, et ne pas parvenir à grandir ni à se développer pleinement.</p>	<p>CHÔMAGE Quand les enfants deviennent plus âgés, ils cherchent du travail. S'ils n'ont pas acquis à l'école les capacités de base, ils peuvent connaître des difficultés à trouver un emploi, ou à en trouver un suffisamment rémunéré.</p>
<p>SANTÉ Les enfants qui ne sont pas nourris adéquatement tombent plus souvent malades parce que leur corps n'est pas suffisamment fort pour lutter contre les infections.</p>	<p>MANQUE DE REVENUS Les gens sans emploi, ou qui ont un emploi peu valorisé disposent de revenus insuffisants pour satisfaire leurs besoins élémentaires, soit se nourrir, se vêtir et se loger. Leurs enfants naissent alors dans une situation de pauvreté.</p>